

**Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école du Grand-Chêne
Tenue le 18 février 2015 à 19 h**

Assemblée ordinaire du Conseil d'Établissement

Étaient présents :

Mme Suzie St-Cerny, présidente
M Éric Bussière, trésorier
Mme Martine Bourbeau, parent
Mme Catherine-Julie Labelle, parent
Mme Geneviève Veerasarn, représentante au comité de parent
Mme Valérie Auger, enseignante
Mme Pascale Larochelle, enseignante
Mme Catherine Camerlain, enseignante
Mme Nathalie Poirier, technicienne en service de garde

Étaient absents :

Mme Janik Landry, représentante du personnel de soutien
Mme Monique Guillaume, représentante de la communauté

Participait également :

Mme Joane Morin, directrice de l'établissement

1. Ouverture de la séance à 19 h 5

1.1 Accueil des participants

1.2 Secrétariat

Le secrétariat est assumé par Mme Martine Bourbeau

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Points ajoutés :

- 5.1 Clientèle 2015-2016
- 5.2 Découpage de la CSP
- 5.3 Activités extrascolaires

CÉ # 14-15-026 Proposé par Éric Bussière et appuyé par Mme Catherine Camerlain
Approuvé à l'unanimité

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 10 décembre 2014

CÉ # 14-15-027 Proposé par Mme Catherine Camerlain et appuyé par Catherine-Julie Labelle
Approuvé à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 10 décembre 2014

Mme Morin fait le point sur le redécoupage de la CSP. Elle nous confirme qu'il a été confirmé que le territoire de la CSP demeurerait tel qu'actuellement.

1.6 Parole au public

Aucun public

2. Affaires nouvelles

2.1 Besoins de l'école relatifs aux biens et aux services et aux locaux (art. 96.22 LIP) *consultation*

Le drainage de la cour arrière : des travaux ont été effectués l'été dernier. Le printemps permettra de voir si le drainage se fait bien ou si d'autres travaux sont nécessaires. Si c'est nécessaire, ces travaux devront être effectués au plus tard au début de l'automne 2015 pour pouvoir profiter du reste de la subvention du MELS. La facture reçue de la ville est de 5 000 \$, mais la valeur des travaux est évaluée à 15 000 \$. Merci pour la participation exceptionnelle de la ville.

Réaménagement de la bibliothèque : des premiers plans ont été proposés, l'échéancier ainsi qu'un budget de réalisation seront déposés sous peu.

Les locaux seront à nouveau disponibles pour une utilisation par la ville de Sainte-Julie (été 2105).

2.2 Campagne de financement

2.2.1 Course des Sentiers

Nous attendons un règlement concernant la facture de la compagnie Quid Chrono (référence à la course de 2014), en effet celle-ci n'ayant pas rendu le service à 100 % nous proposons de payer un montant réduit de la facture. Mme Morin a demandé au service juridique de la CSP de valider les clauses du contrat en ce sens.

Pour la course de cette année, il a été proposé de ne pas utiliser de puces de chronométrage, mais d'utiliser un chronomètre géant au départ (coût à être validé). Nous pensons que cette option ne nuira pas au succès de cette activité de financement et nous fera même faire une certaine économie.

2.2.2 Zumbathon

Le faible bénéfice de cette activité (147.30 \$) nous fait remettre en question son retour en 2015-2016. La date choisie (4 décembre) semble avoir joué en sa moins grande popularité. On suggère deux moments dans l'année, plus favorables : septembre et printemps. Aussi, Julie Patoine (compagnie Zone Action et parent de l'école) serait intéressée par l'animation de l'événement.

2.3 Critères de sélection de la direction d'établissement

Mme St-Cerny fait une proposition et l'équipe des enseignants suggère quelques ajouts et modifications. Les suggestions sont discutées et mises au point.

CÉ # 14-15-028 Il est proposé par Éric Bussière et appuyé par Martine Bourbeau d'adopter les critères de sélection de la direction avec les modifications suggérées.

Adopté à l'unanimité

3. Informations

3.1 Normes et modalités en évaluation

Point remis au prochain CÉ et mise à jour du document. Certains détails concernant la gestion des absences seront ajoutés.

Nous avons une discussion sur l'importance de la présence des élèves en classe. Pour information, voici les 2 rappels qui ont été mis au Journal « Les feuilles du Grand-Chêne » :

« Absence des élèves pour des raisons de vacances (voir Guide aux parents)

Les enseignants n'ont aucune obligation de préparer et de donner des travaux et des leçons aux élèves absents pour des raisons de vacances puisque ce motif n'est pas autorisé au sens de la Loi sur l'instruction publique. L'enseignant pourra accumuler les feuilles de travail et les donner à l'élève lors de son retour. Les parents assurent la récupération des notions et des travaux vus au cours de l'absence de leur enfant. » (janvier 2105)

« La fréquentation scolaire de votre enfant est donc importante pour qu'il puisse profiter de toutes les explications et les rétroactions de l'enseignant et que ce dernier ait toutes les traces nécessaires pour porter son jugement. Faute de traces, l'enseignant se verra dans l'obligation de reporter son jugement à l'autre étape et l'impact de cette décision est que l'étape suivante vaudra un plus grand pourcentage » (février 2015)

3.2 Culture à l'école

Chaque année, il y a des sommes allouées par le MELS pour un projet « Culture à l'école ». À la CSP, ces sommes sont allouées à un secteur par année. Cette année, le secteur est Sainte-Julie. Ainsi, un projet de murale a été approuvé. Un artiste peintre, M. Thivierge, viendra embellir l'école en réalisant une murale à l'entrée avec l'aide d'élèves. Le projet devrait être réalisé au courant du mois de mars.

3.3 Bourse Pratt et Whitney

La compagnie Pratt Whitney a offert quatre bourses de 2 500 \$, soit une par équipe inscrite à une exposition scientifique (projet de robotique). Cet argent servira à défrayer tous les coûts reliés à l'implantation de cette activité. Le matériel deviendra propriété de l'école. Il est prévu que le projet soit éventuellement offert à tous les élèves de l'école.

3.4 Transport scolaire

Une lettre sera envoyée aux parents concernés par le transport scolaire rappelant que le système d'autobus est un service qui doit être utilisé avec régularité et non de façon occasionnelle. Une utilisation non conforme du service crée des situations à risque. Le personnel du service de garde, le secrétariat ainsi que les enseignants ont tous relevé des cas qui nous incitent à sensibiliser les parents à plus de vigilance, et surtout une plus grande régularité dans l'utilisation de ce service.

3.5 Carrière du Mont St-Bruno

Aucune activité avant le printemps

4. Parole aux divers représentants

4.1 Comité de parents

Rien de spécial à signaler

4.2 OPP

La semaine du personnel a été soulignée avec des petits plats cuisinés par les parents et offerts tout au long de la semaine.

Suggestion du comité : aller à la pente à glisser. Il est discuté que l'activité, bien qu'intéressante, est dispendieuse (frais autobus de plus de 450 \$) pour peu de temps par élève.

4.3 Responsable du service de garde

Prochaines journées pédagogiques : sortie au Zoo de Granby le jeudi 19 février et journée maison le lendemain.

4.4 Personnel de soutien

Pas de représentant présent

4.5 Représentant des enseignants

Les dernières semaines étaient une période occupée par les évaluations en vue du bulletin de la deuxième étape.

Activités de classe : Prof Dino, la dictée PGL et quelques sorties à l'extérieur (patin, hockey).

5. Autres sujets

5.1 Clientèle 2015-2016

Mme Morin nous donne un aperçu du nombre d'inscriptions à ce jour. Il ne s'agit pas des chiffres définitifs.

Préscolaire	31	(max par classe 20)
Première année	33	(max par classe 22)
Deuxième année	25	(max par classe 24)
Troisième année	39	(max par classe 26)
Quatrième année	43	(max par classe 26)
Cinquième année	39	(max par classe 28)
Sixième année	37	(max par classe 28)

5.2 Projet de découpage annoncé en novembre

Le 10 février dernier, le ministre a confirmé que le scénario de redécoupage du territoire de la CSP ne serait pas retenu.

5.3 Activités extrascolaires

Compagnie sélectionnée : Taka bouger. Quatre propositions : Danse Hip hop, Crossfit, Danse du monde, Gumboots.

On suggère, pour la prochaine fois, d'offrir d'autres activités qui ne seraient pas des activités physiques (p. ex. science, magie, etc.).

CÉ # 14-15-029 Proposé par Geneviève Veerasarn, et appuyé par Éric Bussière

Adopté à l'unanimité

6. Évaluation de la rencontre

7. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le mercredi 25 mars 2015

8. Levée de l'assemblée

CÉ # 14-15-030 À 21 h 17, tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été traités, il proposé par Catherine-Joie Labelle et appuyé par Éric Bussière de lever l'assemblée.